



BULLETIN MUNICIPAL DÉCEMBRE 2021



Commune de
Loures-Barousse



Mairie : 05 62 99 21 28 - accueil@louresbarousse.fr - <https://www.louresbarousse.fr>
Horaires d'ouverture de la Mairie : lundi, mardi, jeudi, vendredi de 14H00 à 17H00



Chères Louraises, chers Lourais,

En cette fin d'année 2021, j'ai le plaisir de vous présenter le bulletin municipal élaboré avec l'aide de l'ensemble des élus du conseil municipal. Je souhaite que sa lecture vous apporte les informations pratiques et utiles, sachant que l'année 2021 a été, à bien des égards, exceptionnelle.

Exceptionnelle pour notre commune par l'aboutissement de la reconstruction de l'école communale que nous avons menée à bien pour un montant global de travaux de plus de 1 720 000 € financés à 70% par l'État et le Conseil départemental. Ces travaux nécessaires ont été réalisés grâce au travail opiniâtre de l'équipe municipale et plus particulièrement des adjoints chargés du dossier. Dès le 2 septembre 2021, date de la rentrée scolaire, « L'école de la Barousse » a accueilli sans trop d'encombres les élèves de la maternelle et du primaire.

Exceptionnelle par la reconnaissance de notre commune, d'une part, par les services de l'Etat avec le dispositif « Petites Villes de Demain » et, d'autre part, par la Région Occitanie avec le dispositif « Bourg Centre ». Ces dispositifs visent à donner à nos communes et leur intercommunalité les moyens de concrétiser leurs projets pour conforter leur statut de villes tournées vers le développement et respectueuses de l'environnement. Ces programmes doivent permettre d'accélérer leur transformation pour répondre aux enjeux actuels et futurs et en faire des territoires tournés vers l'action au niveau local, et contribuer aux objectifs de développement durable comme par exemple la réouverture de la gare de Loures-Barousse afin d'accueillir le futur train à hydrogène.

Exceptionnelle par la pandémie de Coronavirus et ses variants qui ont touché toute notre planète. Pandémie qui nous oblige à être prudents notamment avec la recrudescence de la 5ème vague. Nous devons, à cet égard, appliquer certaines mesures de protection pour tenter de l'endiguer en participant aux campagnes de vaccination mais aussi par le port du masque et le respect des mesures de distanciation physique auxquelles nous n'étions pas habitués.

Exceptionnelle par le défi qui nous attend avec le remplacement des médecins de la maison de santé pluridisciplinaire (MSP). En effet, l'installation des médecins dans l'espace rural et le remplacement de ceux qui prennent la retraite est une préoccupation de nombreux territoires, souvent évoquée par la presse.

Après avoir sollicité le concours de l'Agence régionale de santé (ARS), la communauté de communes Neste-Barousse qui exerce la compétence a engagé depuis octobre plusieurs actions :

1. La publication de plusieurs annonces de recrutement sur des plateformes et médias spécialisés ;
2. La réactivation des contrats avec deux cabinets de recrutement ;
3. L'élaboration de documents et d'un site internet de valorisation de la MSP de Loures-Barousse et d'appel à recrutement ;
4. L'étude de la mise en place d'un centre de santé permettant le recrutement d'un ou plusieurs médecins salariés par la communauté de communes ;
5. L'étude de l'appel à manifestation d'intérêt de la Région Occitanie, pour le déploiement de centres de santé en vue d'y répondre dès la première vague.

Exceptionnelle par la créativité, la réactivité et l'engagement de l'équipe municipale que vous avez élue. Merci également aux agents municipaux : secrétaires, agents de la voirie, agents des écoles sur qui nous pouvons compter. C'est pourquoi, au nom de notre commune, je souhaite les remercier très sincèrement et chaleureusement pour ce qu'ils ont réussi à accomplir en aussi peu de temps. Un immense merci. Ensemble, ils font au quotidien la réussite de Loures-Barousse !!!

Chères Louraises, chers Lourais, il ne me reste plus qu'à vous souhaiter d'excellentes fêtes de fin d'année. De profiter de ces temps avec vos proches tout en prenant soin de vous.

Joyeux Noël et bonne année 2022

Jean-Michel PALAO



BRIGADE DE GENDARMERIE DE LOURES-BAROUSSE

Le 29 novembre, le commandant Paul Sandevor de la compagnie de gendarmerie de Bagnères-de-Bigorre a reçu à la brigade de Loures-Barousse, les commandants d'unités placés sous ses ordres.

A cette occasion, l'activité et l'avenir de la brigade de Loures ont été évoqués en présence du député Jean-Bernard Sempastous, du maire Jean-Michel Palao et son premier adjoint Roger Marchand.

Le maintien de l'unité de Loures-Barousse n'a d'ailleurs pas été remis en cause ; une bonne nouvelle qui conforte les élus dans leur volonté d'entretenir une relation forte de partage et de confiance avec les gendarmes locaux.

L'adjudant Christophe Quantin, commandant de la brigade, a quant à lui rappelé l'action et les missions de son unité qui compte aujourd'hui cinq militaires.

A noter que la municipalité a investi cette année encore dans différents travaux à la brigade.

Rappel : ouverture de la gendarmerie au public le mercredi, de 8 heures à 12 heures.

En cas d'urgence, contacter le 05.62.99.20.02 ou composer le 17.



PANNEAUPOCKET : QUESACO ?



PanneauPocket est une application à télécharger gratuitement sur votre téléphone portable ou à utiliser directement depuis votre ordinateur pour recevoir en temps réel toutes les informations utiles et/ou urgentes émanant de la mairie.

Rejoignez-nous sur PanneauPocket !

Plus d'informations : <https://www.louresbarousse.fr/panneaupocket>

MAISON FRANCE SERVICES

Une inscription à Pôle emploi à effectuer, un dossier CAF à constituer, des attestations de droits à imprimer, besoin d'informations pour la retraite, échanger avec les services des impôts, un litige avec une administration...?

Le réseau France services est là pour faciliter vos démarches administratives grâce à des agents spécialement formés et à votre écoute... Accompagnement individuel dans un espace de confidentialité !

Les personnes autonomes ont la possibilité de disposer du matériel informatique sur place pour effectuer leur démarche.

Permanences dans les locaux de la communauté de communes Neste-Barousse, 15 croix des Huguenots à Sarp : du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h00.

Contact : 05 62 99 20 42

sarp@france-services.gouv.fr



France
services

Liberté
Égalité
Fraternité

POUR VOTER EN 2022, INSCRIVEZ-VOUS !

Les prochaines élections seront les présidentielles dont les 1er et 2ème tours se tiendront respectivement le dimanche 10 avril et le dimanche 24 avril 2022.

Les personnes non inscrites sur les listes électorales sont invitées à venir (avant le 1er mars) en mairie munies d'un justificatif d'identité (carte d'identité ou passeport) et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture d'eau ou d'électricité...)

Vous pouvez aussi vous inscrire directement en ligne sur le site du Ministère de l'Intérieur :

<https://www.inscriptionelectorale.service-public.fr/>



LE RECOIN DES MOTS

Le saviez-vous ? Le « Recoin des mots : prends, lis, rends » se trouve à gauche, à l'entrée du chemin de Palouman.

Il s'agit d'un petit espace dédié à la lecture accessible 24 heures sur 24, créé par Jean Pi, dit « Jeannot », un Lourais ayant eu la riche idée de recycler des matériaux destinés à être jetés, pour in fine, monter des étagères où sont désormais entreposés des livres en tout genre à partager.

Dans la foulée, Jeannot a construit un banc permettant de s'attarder sur le lieu, d'y faire une pause après une petite marche, de discuter...

Voilà donc une belle initiative à saluer et à encourager, qui vient compléter l'offre de la Bibliothèque municipale.

Pour mémoire, la Bibliothèque municipale tient des permanences hebdomadaires : vendredi et samedi, de 10 h 00 à 12 h 00.



Accueil public adulte et enfant, dans le respect du protocole sanitaire en vigueur. Possibilité pour les personnes ne pouvant se déplacer, d'un portage de livres à leur domicile.

Contact : 06 78 00 10 14

NOS AMIS LES CHATS

Des bénévoles nourrissent, capturent, stérilisent et relâchent des chats sur leur lieu de vie.

Sensibilisée à cette situation, la municipalité aide autant qu'il est possible à ces actions dans un but de protection et afin d'éviter la prolifération de ces félins.

Rappelons-nous que chaque propriétaire d'animaux en est responsable !



NOS ARBRES REMARQUABLES



Vous ne le savez peut-être pas...?

Nous avons la possibilité de faire classer les "arbres remarquables" de notre environnement.

Ainsi, la Maison de la nature et de l'environnement des Hautes-Pyrénées a pour mission de gérer, protéger le patrimoine naturel exceptionnel et de valoriser le rôle capital des éléments arborés dans le paysage.

Certains arbres en Barousse, et tout particulièrement dans notre commune, sont déjà classés.

Alors, si vous pensez à un ou des arbres qui peuvent être qualifiés de "remarquables", n'hésitez pas à prendre contact avec la Maison de la Nature !

Fascicule consultable en mairie.

•Contact : 05 62 33 61 66 / arbreetpaysage@maisondelanature65.com / www.maisondelanature65.com

ATELIERS INFORMATIQUES POUR LES RETRAITÉS



Le Bus informatique mobile fera étape à Loures-Barousse pour permettre, principalement aux personnes retraitées, une initiation à l'outil informatique.

Chacun étant aujourd'hui confronté dans ses démarches administratives à en passer par le système de dématérialisation, des ateliers itinérants sont mis en place gratuitement (matériel fourni).

Cet atelier se déroule sur 10 séances hebdomadaires d'une durée de 3 heures chacune, soit 30 heures d'enseignements au total.

9 personnes pourront en bénéficier. Le Pass sanitaire est obligatoire.

Pour s'inscrire, contacter le secrétariat de mairie.

DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS

Souvenir Français

Jean-Paul Noguès, président de l'association du Souvenir Français à Loures-Barousse, et ses adhérents tiennent à remercier les donateurs ayant fait preuve de générosité, dans les urnes et troncs des cimetières.

Si elles le souhaitent, ces personnes sont invitées à rejoindre les membres du Souvenir Français.

Ne pas hésiter à prendre contact avec son représentant (05 62 99 23 17)

Merci à tous.

Coup de chapeau

Coup de chapeau aux associations louraises qui, peu à peu, ont repris leurs activités après des mois d'interruption, ou de reprises cahin-caha.

Elles sont nombreuses !

Dans un livret que l'on peut se procurer à la mairie, elles sont toutes répertoriées.

Ainsi, la vie a repris dans notre village grâce à la volonté de tous ces bénévoles, malgré la pandémie et ses exigences sanitaires.

• Félicitations pour l'évènement organisé

au club les Déjantés65 pour la réussite de son traditionnel cyclo-cross

• au club des Amis de l'accordéon pour son incontournable festival

• au comité des fêtes qui, malgré le très mauvais temps, a maintenu son vide-greniers

EN BREF

Inauguration de l'école de la Barousse

Au moment où nous imprimons ce bulletin, l'inauguration de l'école doit avoir lieu le 14 décembre à 9h en comité restreint. Pour respecter les règles sanitaires en vigueur, seuls quelques représentants de l'État et élus locaux pourront très brièvement la visiter.

Dans ce contexte, il n'est actuellement pas possible de convier la population à cet événement, la municipalité attend donc des jours meilleurs pour organiser une "journée portes ouvertes" et ainsi permettre à chacun de la découvrir.

Ligne Montréjeau - Luchon

Comme en informe l'association CDRIC (Coordination pour la défense du rail et de l'intermodalité en Comminges-Barousse) : cette ligne est sur le point d'être « un laboratoire national » en matière de gestion régionale de la nouvelle infrastructure avec l'objectif de l'expérimentation du premier train à hydrogène français. De grandes décisions ont été prises par la Région Occitanie et l'avenir de la ligne est désormais assuré.

Lors de sa venue à Loures-Barousse le 23 octobre dernier, la présidente de Région Carole Delga a d'ailleurs confirmé la réouverture de la ligne. Une desserte par train à hydrogène avec un arrêt sur notre commune.

La fibre optique, c'est pour bientôt !

Le déploiement de la fibre dans notre commune progresse :

- plusieurs immeubles collectifs ont été câblés par la SADE, prestataire d'Orange
- des armoires fibre optique de rue ont été mises en place par ETE Réseaux

L'objectif est pour les parties prenantes (département, opérateur, installateurs) que la fibre soit pleinement disponible dans la commune pour tous au plus tard à l'été 2022.

Le foot se relance

L'école de football a retrouvé le chemin des entraînements au stade municipal : le vendredi de 18h00 à 19h30 et certains mardis sur le même créneau horaire.

Les catégories jeunes du Pyrénées Sud Comminges Football (des débutants jusqu'aux U13) foulent à nouveau la pelouse de Loures-Barousse.

Renseignements et inscriptions auprès de Cyrille Ruefli (06 11 27 17 15).

Toujours au stade, les Vétérans de la Barousse ont eux aussi repris les entraînements et les matchs certains vendredis à partir de 20h00 (06 88 32 68 56).

Carrefour Contact rénové

Des travaux de réaménagement et de rénovation de façade ont été réalisés à Carrefour Contact, commerce de proximité qui participe grandement à l'attractivité de notre village et de notre vallée.

Les propriétaires, M. et Mme Bouchlagham, ont procédé le 4 décembre dernier à l'inauguration d'une surface de vente de 1000m² rénovée qui devient un espace plus agréable et plus accueillant encore.

La disponibilité et l'écoute de l'ensemble de l'équipe restent, comme toujours, exemplaires !

Réouverture de l'agence du Crédit Agricole

Actuellement en cours de travaux de réaménagement de son agence à Loures-Barousse, le Crédit Agricole Pyrénées Gascogne se de nouveau ouvert au public à partir du 11 janvier 2022.

D'ici là, vous avez la possibilité d'effectuer un retrait d'espèces (100 € maximum) à la pharmacie des Vallées.

Contact agence : 05 62 49 09 04

Vaccination - COVID 19

Le 6 décembre, une opération de vaccination a été menée dans notre commune ; il a été procédé à 121 injections dont une dizaine environ de primo-vaccins.

GESTION DES DÉCHETS : TRI ET RAMASSAGE

Déchets ménagers

La tournée de collecte des déchets ménagers assurée par le SIVOM du Haut-Comminges a lieu tous les mardis à Loures-Barousse.

Du 1er juillet au 31 août, une tournée supplémentaire est mise en place les vendredis.

Le vrac est interdit dans les containers et poubelles dans un souci de sécurité sanitaire, d'hygiène et afin d'éviter les contaminations.

Tout dépôt en vrac pourra faire l'objet d'une verbalisation.

Tri sélectif

Des aires de tri de déchets recyclables (verres, plastiques, journaux...) sont à disposition des usagers :

au fond de l'avenue de Lesponne

parking du pôle social (ancienne gare)

parking de l'ancienne entrée de la maison de retraite (face à la pharmacie)

chemin du Lac (après le camping)

chemin Saint-James

lotissement du Bernissa

cimetière

Encombrants

Le ramassage des encombrants est effectué le dernier mardi du mois. Il convient toutefois de s'inscrire une semaine avant le jour de passage des employés communaux, au secrétariat de mairie.

Ce ramassage a pour vocation d'apporter une aide aux personnes âgées ou dépourvues de moyens de locomotion.

Déchetteries

Le site de Huos est ouvert du lundi au samedi de 9h00 à 12h30 et le mercredi, de 14h00 à 17h30.

Le site d'Izaourt est ouvert le lundi, mardi, vendredi et samedi de 14h00 à 17h30 (soit ½ journée supplémentaire).

Attention sur le site d'Izaourt le bois et les gravats ne sont pas acceptés.

Le point relais de Troubat est désormais fermé en attendant la réalisation d'un nouveau projet réalisé par le SIVOM.

Pour déposer dans les déchetteries, il est impératif d'être muni de la carte « Pass' Déchetterie » délivrée par le SIVOM.

Éco-Mobilier

Les sites précités sont depuis janvier 2021 dotés de bennes « éco-mobilier » dans lesquelles tous les meubles sont acceptés : quels que soient les matériaux et quel que soit leur état.

Déchets verts

Le ramassage des déchets verts, assuré par le personnel communal à titre gratuit, est opérationnel du 1er mai au 30 novembre. Il a lieu les 2ème et dernier mardis du mois.

Conditions :

sont autorisés 4 sacs de 60 litres par foyer ;

privilégier les sacs à déchets verts et autres contenants comme par exemple une poubelle (sacs plastiques interdits) ;

les branchages doivent être fagotés et limités à 5 brassées d'un volume de 1 mètre chacun maximum.

Rappel : le brûlage des déchets verts, ou de toute nature que ce soit (plastiques, caoutchouc...), reste interdit sous peine d'amende.

Quels que soient les déchets, tout dépôt sauvage sera sanctionné.

Contact SIVOM

Le SIVOM est ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 16h00 en continu (17 avenue de Luchon 31210 Gourdan-Polignan) : 05 61 94 79 42.



AGENDA

Concert de Noël - 18 décembre 2021 à 21h00

Organisé par le Comité des fêtes, à l'église Saint-Roch de Loures-Barousse.

À l'affiche : les Chanteurs du Mont Royal.

Entrée 10 € (gratuit pour les enfants de moins de 12 ans).

À l'issue du concert, café et vin chaud seront servis pour terminer la soirée sur une note des plus conviviales.

Concert de Gospel - 9 janvier 2022 à 15h00

Organisé par le Comité des Fêtes de Loures-Barousse : Coming'Gospel à l'église Saint-Roch le 9 janvier à 15 heures.

Entrée : 10 € (gratuit pour les enfants de moins de 12 ans).

Pass sanitaire obligatoire.

OBTENIR VOTRE CARTE D'IDENTITÉ

Le lieu de la demande de votre carte d'identité ne dépend plus de votre domicile.

Vous pouvez vous rendre dans n'importe quelle mairie, à condition qu'elle soit équipée d'une station d'enregistrement.

Votre présence est indispensable pour procéder à la prise d'empreintes.

Vous pouvez préparer la démarche en faisant une pré-demande en ligne mais ce n'est pas une obligation.

Les mairies équipées les plus proches sont :

- Saint-Gaudens (05 62 94 78 00)
- Lannemezan (05 62 40 72 72)
- Bagnères-de-Luchon (05 61 94 68 68)

Vous pouvez, à Loures-Barousse, faire vos photographies d'identité à Carrefour Contact (installation agréée).



NUMÉROS UTILES

- Maison de santé pluridisciplinaire : 05 81 74 80 00
- Office de tourisme intercommunal (Sarp) : 05 62 99 21 30
- Communauté de communes Neste-Barousse (Sarp) : 05 62 99 35 23
- Centre médico-social (2 rue Alfred Lafforgue) : 05 62 99 20 21
(permanence de l'assistante sociale le mardi de 9h30 à 11h30, sur rendez-vous)
- Gendarmerie : 05 62 99 20 02 ou 17
- Femmes victimes de violences : 3919
- La Poste : 05 62 40 24 03